

Photo établissement

EEP « Le Centre de la Ferme »
APAJ
 6 rue des Jardins
 68400 RIEDISHEIM
 Pôle Protection de l'Enfance

1. EDITORIAL

Le Service d'Accompagnement Parental et d'Accueil de Jour (APAJ) a sans nul doute répondu aux attentes tout au long de l'année 2024. Prompt à se réinventer, à se mobiliser pour trouver les modalités d'accueil qui puissent permettre le maintien des enfants et des adolescent(e)s confié(e)s à leurs domiciles il n'en demeure pas moins que chacune des professionnelles du service est en mesure, au travers des suivis dont elles sont référentes de constater une réelle dégradation des situations. Marqués par des troubles psychiques, victimes de négligences importantes, de manque de soin, d'absence de scolarité, ou de formation, les parents peinent à en convenir et sont souvent dans le déni des difficultés.

Ce constat oblige donc à plus de proximité, à plus d'interventions à domicile, conduit à plus de sollicitations des professionnelles et de présence auprès des parents pour espérer un engagement et une remobilisation, moteur, nous semble-t-il, auprès de leurs enfants.

Notons aussi que le service qui reste, de fait, en perpétuelle recherche de partenariats qui puisse appuyer son travail d'accompagnement, se heurte fréquemment et de façon structurelle à la saturation des dispositifs de soin rendant, de facto, les évolutions des situations plus complexes, plus aléatoires et pour partie inopérantes.

Aussi, si le service tend à s'adapter à ces nouvelles données, aux profils des mineur(e)s plus abimé(e)s par des parcours de vie fragiles et incertains, il est attentif aux réalités parentales souvent marquées par la précarité sociale, intellectuelle et financière et qui convoque là encore, la veille et la vigilance des travailleuses sociales quant aux risques de désocialisation des mineur(e)s.

A cet endroit, le développement des relations partenariales et avec les financeurs restent indispensables pour garantir des actions où le sens est mis en valeur.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'APAJ, service rattaché au Centre de la Ferme est habilité pour l'accompagnement de 25 mineur(e)s de 8 à 18 ans. Ils (elles) sont confié(e)s par décision d'un Juge des Enfants ou accueilli(e)s suite à une contractualisation des parents avec un représentant de la CeA.

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	25	25	25
JOURNEES PREVISIONNELLES	8851	8851	8851
JOURNEES REALISEES	7691	7400	8288
ECARTS	-1160	-1451	-563
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	34	49	23
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	87,00%	84,00%	93,63%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	34	49	37

Le service de l'APAJ a réalisé une activité plus conséquente qu'en 2023, l'équipe des professionnelles étant quasi complète tout au long de l'année 2024.

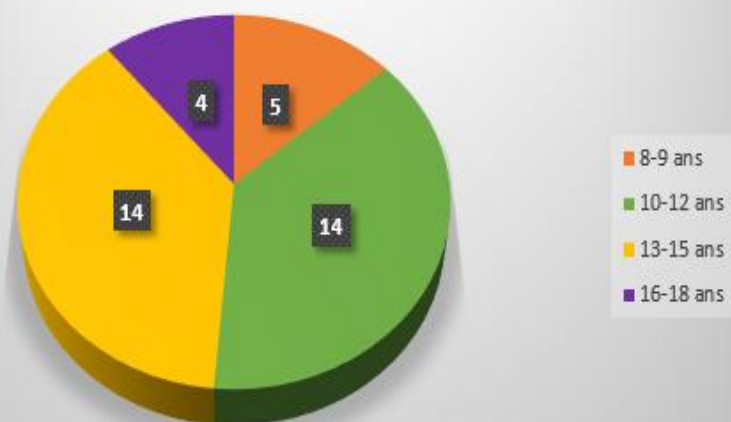
Dans la logique des difficultés grandissantes, les durées d'accompagnement sont majoritairement entre 1 année et 2 années et si les motifs de sorties restent également majoritairement des retours en familles, ils sont soutenus pour une large majorité par des mesures de soutien comme des PAD, des mesures d'AEMO.

Pour l'autre partie, nous soulignons des réorientations vers des mesures de placement, le travail collaboratif avec les familles et les mineur(e)s n'ayant pas suffi à garantir la sécurité et l'évolution positive des situations.

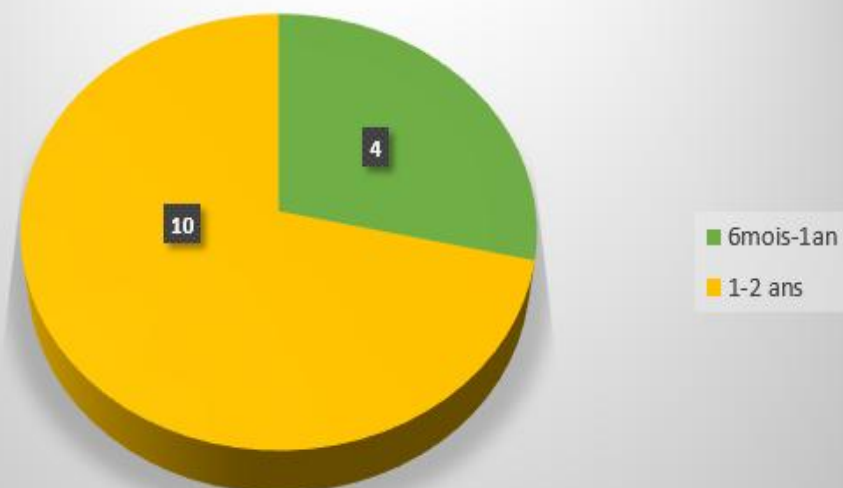
Enfin, compte tenu de la proximité nécessaire avec les familles, les écoles et les différents partenaires, les admissions sont exclusivement ordonnées par le TPE de la juridiction Mulhousienne alors que les mesures administratives restent encore à la marge malgré une volonté affichée de la CeA de revisiter les modalités d'accompagnement dans une approche de contractualisation.

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

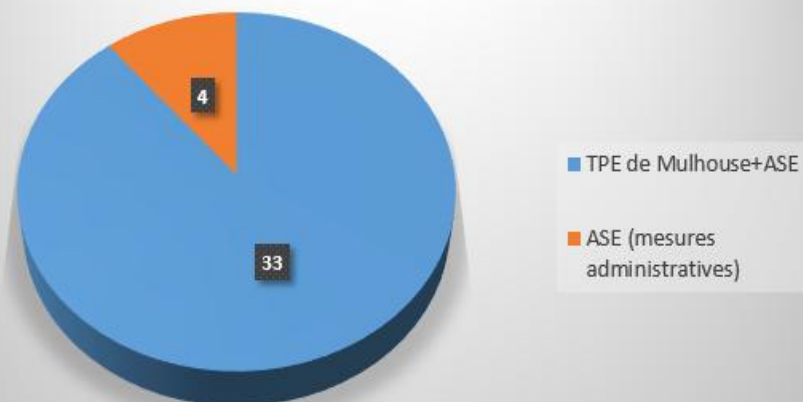
AGE DES BENEFICIAIRES
(à l'admission)



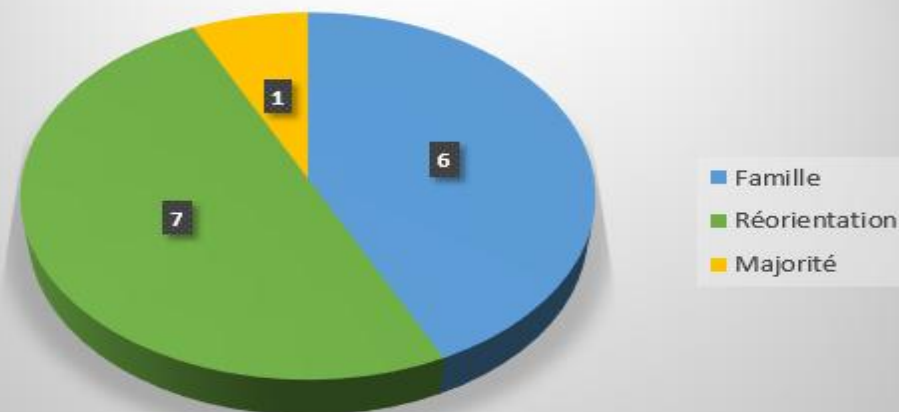
DUREE MOYENNE DE PLACEMENT



ADMISSIONS - PROVENANCE



MOTIFS DE SORTIE



3 FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Plus stable du fait de son autonomie de fonctionnement, le service de l'APAJ poursuit ses interventions dans une volonté de trouver les meilleures réponses aux besoins des mineurs et des familles. Capables de mobiliser, de se relayer, de faire « avec » et refaire « avec », les professionnelles sont impliquées et ne manquent pas d'ingéniosité pour rechercher l'adhésion des familles et des enfants.

Confrontées aux nombreuses problématiques des uns et des autres, spectatrices des délitement des liens, des incapacités parentales à répondre aux besoins de soutien et/ou de cadre de leur enfant faute d'assises et sans doute de compétences, le service doit répondre à de nouveaux enjeux afin de permettre le maintien dans le milieu parental.

Plus souvent que par le passé d'agir et de trouver le juste équilibre afin de ne pas se substituer aux parents, les enfants et les adolescents sont eux aussi dans une forme d'inertie qui oblige à plus d'intervention et de veille pour mobiliser, créer le désir, permettre l'engagement.

A cet endroit, le service de l'APAJ ne fait pas exception aux constats des uns et des autres et se doit de fait, de rester attentifs et disponibles aux évolutions qui viendront encore modifier les approches pour garantir la sécurité, les soins, l'éducation dans le milieu parental.

3.2 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Pour répondre à la nécessaire continuité des parcours, en 2024, le service de l'APAJ a su étayer des partenariats existants et solides avec Sémaphore, « Les Truffes Câlines » (association de chiens visiteurs), le CAP (prévention des addictions et utilisation des écrans), le Planning familial (éducation populaire en lien avec la santé sexuelle), la salle d'escalade Climbing Mulhouse Center, le SQUASH 3000...

Pour autant, il a fallu, au regard des précarités des situations mais surtout des dégradations psychiques des mineurs et de leurs familles. Ainsi, nous avons repris pied auprès de la Maison des Adolescents, la pédopsychiatrie du Hasenrain, le CESAME (Centre de santé mentale) ou via des soins ambulatoires de proximité comme le PACCO (Pôle d'accueil et de consultation des Coteaux).

Enfin, pour élargir les possibles et tenter de trouver des appuis qui viennent répondre à des besoins nouveaux, nous avons également débuté un partenariat avec l'UDAF, et plus particulièrement avec le service d'actions envers les jeunes aidants, ou avec l'APSA (Accompagnement prévention Santé Alsace) notamment sur les questions de prise en charge de l'obésité des jeunes accompagnés par l'APAJ.

3.3 « Focale sur l'action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé »

L'augmentation des troubles psychiques présents chez les jeunes accompagnés et leurs parents, nécessitent la mise en œuvre de suivis psychologiques voire psychiatriques qui reste complexe. En effet, concernant les parents, le manque de soin est souvent à l'origine d'une absence de diagnostic et d'une prise en charge adaptée et donc d'un déni des difficultés familiales, de négligences importantes auprès des enfants, d'une impossibilité à prendre en compte les besoins des enfants, ainsi que d'une inertie massive.

Pour les mineur(e)s, nous observons que certains adolescents présentent des troubles importants, perturbant leur scolarité et leur socialisation alors qu'ils n'ont pour partie jamais été diagnostiqués ou pris en charge au préalable. Ainsi, la dégradation observée de la santé mentale de ces adolescents génère inévitablement une déscolarisation partielle voire entière ainsi que de difficultés importantes au niveau de l'insertion professionnelle. Pour exemple, 85% des jeunes accueillis à l'APAJ et ayant 15 ans ou plus sont partiellement voire totalement déscolarisés et sans solution d'insertion professionnelle à leur arrivée. *(Cela concernait 6 jeunes de plus de 15 ans sur l'année 2024.)*

Au-delà, la question de la santé mentale des mineurs reste une préoccupation majeure qui vient indéniablement mettre les professionnelles dans des positions parfois difficiles pour mener leurs missions. Devant agir dans des domaines multiples, allant des apprentissages d'hygiène à la socialisation en tenant compte des résistances parfois importantes des familles, les champs d'interventions se multiplient et ne peuvent pas toujours être étayés par des réseaux, eux aussi saturés.

3.4 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

- 4 En 2024, le service a continué à proposer aux jeunes et à leur famille des actions éducatives collectives, principalement organisées les mercredis, samedis et

durant les vacances scolaires. Ces actions ont pour finalités de répondre aux besoins des bénéficiaires, via le développement des liens sociaux, l'épanouissement et le développement des compétences personnelles et collectives, l'éducation et la sensibilisation sur des sujets variés comme la culture, le sport, l'expérimentation de nouvelles activités, et le soutien à la parentalité. Ainsi, les professionnelles ont organisé un baptême de l'air offert par le Kiwanis, une sortie à Europapark offert par l'association Cœurs Heureux, une sortie de fin d'année scolaire à Fraispertuis, des temps sportifs au club d'escalade, des sports de raquette tout au long de l'année, mené un projet théâtre sur plusieurs semaines. Elles ont aussi veillé à offrir des temps de découverte de la région et de ses alentours à Strasbourg, Besançon, se rendre dans des musées, châteaux et sites historiques comme le musée Electropolis, le musée du train, l'écomusée, le musée Unterlinden, le château du Holandsbourg, le Hartmannswillerkopf.... Enfin des Ateliers éducatifs en faveur des jeunes accompagnés, en petit groupe de 2 à 3 jeunes visant à répondre aux besoins des enfants ont été pensé pour approfondir les connaissances des jeunes sur un sujet spécifique. Ces ateliers sont souvent pratiques et participatifs.

Mais c'est surtout en direction des parents que le service a cherché à développer ses actions et ce afin de les mobiliser différemment et de les associer de façon différente au travail de repositionnement de leurs rôles et de leurs fonctions. Ainsi, au-delà « des auberges espagnoles » qui fédèrent, les professionnelles ont mis en place des temps parents/enfants au service autour du jeu, des randonnées et des piques niques ainsi que des cafés parents « les parents papotent » sur divers thèmes en lien avec la parentalité et l'éducation.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

Dans la logique de l'internat de l'établissement, en 2024, nous avons veillé à permettre aux salariés de projeter leurs missions dans des conditions plus sereines. Et de nouveaux ordinateurs ont été fournis aux salariées pour leur permettre d'exercer dans des conditions de travail plus adaptés.

Au-delà, dans un souci de repenser les espaces et de les adapter aux besoins, le projet architectural provisoire dans l'attente de l'ouverture d'une nouvelle MECS ont obligé à reconsidérer la place du service de l'APAJ.

De fait, dans un mouvement d'adaptation général, le service de l'APJ a déménagé à la fin de l'année pour venir occuper les locaux dans le bâtiment historique de l'établissement.

Après plusieurs mois de travaux de restauration et après avoir été quelque peu inquiètes de ces changements, les salariées ont pris possession de leurs nouveaux lieux, repeints et plus adaptés aux besoins.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Evolution du personnel en équivalent temps plein sur les 3 dernières années

Au cours de l'année 2024, l'équipe éducative a été relativement stable, hormis un arrêt maladie longue durée, sur lequel nous avons pu recruter une remplaçante.

Constituée à 100% de femmes, jeunes, le service a su traverser les changements et les difficultés et trouver ses marques au printemps de l'année 2024 avec l'arrivée d'un nouveau cadre intermédiaire.

Doté d'un 0,50 ETP de psychologue, son absence durant une partie de l'année pour un congé de maternité n'a pas été couvert et a mis en difficulté la question de l'analyse clinique des situations mais au travers des partenariats déployés, les professionnelles la encore ont su se tourner vers les services de pédopsychiatrie du Hasenrein, et la Maison Des Adolescents, afin que les mineurs accompagnés continuent de bénéficier d'un suivi psychologique et/ou psychiatrique.

Notons enfin qu'à la fin de l'année, la CeA a fait connaître le nouveau projet de service en direction des établissements qui proposent des accueils de jour et ce afin de préciser les attentes et répondre aussi, en partie aux besoins d'accompagnements des mineurs.

Cette restructuration viendra sans nul doute modifier les approches et les modalités de travail et devra faire l'objet de nouvelles adaptations de la part de l'équipe.

2022	2023				2024		
Reporter les chiffres RA 2022	Reporter les chiffres RA 2023				51,57		
Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	45,92	4,00	2,35	26,00	2,50	0,00	11,07
CDD temporaire	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,83
CDD remplacement	4,82	0,00	0,25	2,00	0,00	0,00	2,57
Contrat aidé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	51,57	4,00	2,60	28,00	2,50	0,00	14,47

6. CONCLUSION

A la lumière de la situation des dispositifs de la protection de l'enfance, le service de l'APJ est traversé par de nombreux questionnements quant aux conditions de mises en œuvre de ses missions. Soumis aux tensions d'une société qui se déconstruit, qui évolue et qui met en exergue ses manques et ses attentes, les professionnelles font face à des familles et des enfants ou des adolescents qui s'inscrivent dans les difficultés multiples et pour parties insolubles sans de nombreux et incessants appuis, moyens qui ne sont pas toujours soutenus et reconnus. Parallèlement confrontées aux limites des moyens financiers qui se font moindres, les professionnelles n'en demeurent pas moins engagées et volontaires pour soutenir ceux et celles qui sont accompagnés.

L'arrivée d'un nouveau cahier des charges en 2025 viendra encore rebattre les modalités de travail et obligera à de nouvelles approches qui nous l'espérons, répondra aux besoins attendus par toutes et tous, famille, mineurs et professionnelles.